

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

Inspection pédagogique régionale  
d'Histoire et de Géographie  
Jean-Louis CARNAT, I.A.-I.P.R.  
Jacqueline JALTA, I.A.-I.P.R.  
Jean-Pierre LAUBY, I.A.-I.P.R.  
Téléphone : 01.44.62.47.49  
Fax : 01.44.62.47.57  
Mél : ce.inspection@ac-paris.fr

Les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques  
régionaux d'histoire et de géographie  
à  
Madame Nicole BOSSUT  
Madame Nicole DAUPHIN  
Monsieur Jean-Jacques MARIE  
Centre d'études et de recherches sur les mouvements  
trotskystes et révolutionnaires internationaux

Paris, le 26/01/2009

Mesdames, Monsieur,

Suite à votre courrier en date du 14/01/2009, qui se veut le témoignage de votre "effacement" à propos de la diffusion de l'annonce du film de France 2 "*L'évasion de Louis XVI*" dans la lettre académique de l'inspection régionale d'histoire et de géographie du 07 décembre 2008, nous voudrions vous faire part de quelques rapides observations, non dans l'objectif de nouer et d'entretenir une vaine et déplacée polémique - des tâches plus importantes et pressantes ne nous font pas défaut -, mais de rectifier les erreurs d'interprétation grossières que ce courrier contient et qui trahissent au mieux une lecture rapide, au pire des intentions peu honorables. Nous tenons donc à vous exprimer notre consternation à la lecture de votre lettre et au regard de la démarche qui est la vôtre.

RECTORAT  
DE L'ACADÉMIE  
DE PARIS

ENSEIGNEMENT  
SCOLAIRE  
94 Avenue Gambetta  
75984 Paris cedex 20  
Tél : 01 44 62 40 40  
Fax : 01 40 30 12 72

Site internet  
[www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr)  
mél : ce.rectorat@ac-paris.fr

Vous nous prêtez en premier lieu des objectifs erronés, et faites dire à cette annonce ce qu'elle ne dit pas, ce qui pour des professionnels de la lecture de documents est pour le moins étrange. Ainsi, contrairement à votre propos, ce ne sont pas les enseignants "des collèges et des lycées parisiens qui sont invités à assister à la projection du docu-fiction", mais seulement « quatre ou cinq classes et leurs professeurs » (texte du communiqué), conviés à visionner et à faire part de leur sentiment et de leurs observations sur cette production, le 11 février 2009 à 15 heures au siège de France 2. Le court texte de présentation, objet central de votre diatribe, n'est pas destiné comme vous l'affirmez à "convaincre les enseignants d'emmener leurs élèves voir ce film" - projection réservée, on le répète, à cinq professeurs candidats au maximum : il s'agit d'un extrait de communiqué de presse qui reprend en quelques termes rapides, "pitch" en langage technique, le ressort dramatique d'un film destiné à un public large pour une heure de très grande écoute. L'énoncé exact est le suivant : « Pour sauver ses enfants de la terreur et sa femme Marie-Antoinette de la vindicte populaire, le roi Louis XVI, déguisé en bon bourgeois, s'enfuit incognito du palais des Tuileries où il est prisonnier. Mais rien ne va se passer comme prévu. L'échec de sa fuite se soldera un an plus tard par la décapitation du roi et de la reine de France ». Vous ne pouvez inférer de cette brève présentation l'interprétation qui est la vôtre, sauf à en tordre les phrases, sur un prétendu « tripatouillage de la chronologie ». Le terme "terreur" ne comporte pas de majuscule ; même si sa polysémie en rend ici l'usage maladroit, il ne saurait conduire à la suite d'amalgames à laquelle vous vous livrez ensuite pour mettre en cause les auteurs du film, en associant allègrement ce dernier à l'expression « d'un courant politique », sans l'avoir vous-même visionné, ce qui est le comble de la mauvaise foi. Nous ajoutons que sur le carton d'invitation reçu en même temps ce mot ne figure pas.

Pour toutes les informations de ce type concernant des films à caractère historique, nous avons fait le choix (voir à cet égard la récente lettre annonçant les deux films sur la vie de Che Guevara de Steven Soderbergh) de nous en tenir au communiqué de presse tel qu'il nous est transmis, en faisant entière confiance aux enseignants, à leur sens critique quand cela est nécessaire, pour apprécier l'intérêt historique et pédagogique de tels supports, sous réserve, cela va de soi (sauf pour vous) de l'avoir vu auparavant. De toute évidence vous n'accordez pas un tel crédit à nos collègues et ne faites pas confiance à leurs compétences professionnelles, vous préférez certainement édicter ce qu'ils doivent voir ou ne pas voir. N'étant pas doué comme vous de la faculté de divination, nous nous rendons nous-même à l'invitation de l'avant-première de France 2 pour apprécier qualités

et défauts de cette production, et éviter ainsi de condamner avant de juger. Nous sommes au regret d'ajouter une contre-vérité supplémentaire énoncée dans votre lettre, qui affirme que « l'inspection régionale d'histoire et de géographie de l'académie de Paris a jugé bon d'accorder à cette entreprise la caution de son autorité pédagogique ». Où avez-vous lu cela ? Encore une interprétation fallacieuse de votre part.

Nous sommes également choqués, et pour tout dire affligés, par le ton de votre lettre et son parti pris « donneur de leçon » insupportable, qui énonce sur trois pages un cours biaisé d'historiographie de la Révolution. Mais nous vous savons gré toutefois d'avoir omis de citer toutes les références et tous les auteurs sur cette période, en nous économisant ainsi de nombreuses pages supplémentaires de lecture.

Sur le fond nous avons du mal à comprendre votre « entreprise ». Si on ne saurait mettre en doute votre volonté affichée « d'enseigner une histoire honnête (sic) », nous constatons a contrario que vous n'hésitez pas vous-même à jeter le soupçon sur notre probité professionnelle en falsifiant nos intentions et propos. Circonstance aggravante vous n'avez aucune retenue à susciter des pétitions et jeter en pâture sur l'internet de telles interprétations erronées, en sachant très bien combien ce mode de communication se prête à toutes les dérives. Vous trouverez facilement dans ce domaine des relais complaisants. Cela, sans avoir tenté de nous joindre en préalable pour vérifier vos informations et entendre nos explications. Est-ce une démarche intellectuelle scrupuleuse et « honnête » ? Poser la question c'est y répondre. Du procès d'intention au procès tout court, la marge est faible ; nombreux sont dans l'histoire ceux qui ont manipulé les informations à des fins peu avouables. Nous vous épargnerons quant à nous de vous donner à lire trois pages d'exemples.

Nos disciplines ne peuvent trouver un quelconque intérêt dans des polémiques dérisoires Vos propos et votre démarche ne servent pas la cause que vous prétendez défendre. Ils se terminent dans votre courrier par l'inévitable sentence de procureur : « N'y a-t-il pas là abus de fonction ? » à propos de la soi-disant « caution de l'inspection ». Cette phrase, irrespectueuse, est inacceptable. Sachez que nous avons l'habitude de prendre nos responsabilités, que nous rendons compte régulièrement de nos activités, auprès de nos seuls supérieurs hiérarchiques. Ce sont là des règles de la fonction publique et une conception de la responsabilité que vous semblez avoir perdu de vue, en vous enfermant, sous couvert d'objectifs scientifiques, dans la dénonciation facile et factice, en vous abandonnant à une liberté de ton qui porte préjudice à notre intégrité professionnelle.

Faut-il à ce point rechercher des raisons d'exister, faut-il avoir tant de rancunes et des frustrations rentrées, faut-il avoir le goût des querelles rances pour susciter à partir de rien une agitation vide de sens ? Seul l'intérêt pour la falsification, la manipulation et l'intimidation semble constituer le moteur pathétique de votre lettre, diffusée à l'envi afin que son funeste objectif soit davantage assuré.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à notre attachement à un enseignement de l'histoire assuré avec passion, et dépassionné des querelles idéologiques.

Jean-Louis CARNAT

Jacqueline JALTA

Jean-Pierre LAUBY